

Raouia : l'APN est «souveraine» dans la prise de décision

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4512 - Mardi 26 juin 2018 - Prix : 10 DA

Transport en commun

Mise en place d'une carte de transport multimodal d'Alger

Page 4

Malgré des mesures radicales pour limiter la triche

La fraude au Bac au rendez-vous

Page 3

Affaire de la cocaïne saisie à Oran

Tayeb Louh : ni «impunité» ni «indulgence»

● L'APN adopte la loi organique sur l'exception d'inconstitutionnalité



Ph/DR

Ni «impunité» ni «indulgence», ni distinction de titre ni de position, «la loi sera appliquée dans toute sa rigueur dans les affaires de corruption». C'est l'engagement pris hier par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde de Sceaux, qui revenait sur l'affaire de la cocaïne saisie récemment au port d'Oran et dans laquelle des personnalités sont impliquées. [Lire page 3](#)

Ciment

Première exportation réalisée par
Cnan Nord pour le compte de Gica

Page 2

Organisé cette année sous le slogan «Je suis Algérien et fier de l'être»

24^e Festival national du théâtre scolaire
du 29 juin au 5 juillet à Mostaganem

Page 13

Pour contrer les complots contre l'Algérie

Mohamed Aïssa pour l'unification de la référence religieuse

■ Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a mis en avant l'importance d'unifier la référence religieuse et d'harmoniser le discours religieux entre tous les acteurs de la société, la concordance du discours religieux et le discours médiatique avec les exigences de l'heure induites par la technologie et le renouveau de ce discours, pour contrer les complots ourdis contre l'Algérie ainsi que le mouvement de remise en question des Algériens de leur foi.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre a indiqué, lors de l'ouverture de la première rencontre nationale sur «le discours religieux, à la lumière des défis actuels entre tradition et exigences du renouveau», que «le discours religieux est lié au comportement, le style de vie, l'habillement, le discours de l'imam et dépasse le prêche du vendredi au discours religieux dans les médias et les réseaux sociaux qui doivent être investis par les imams pour toucher la plus grande frange de la société, et ce à travers la diffusion de prêches et de fatwas sur les réseaux sociaux permettant de corriger ce qui est corrompu par les plans visant la destruction de la citadelle de l'Islam en Algérie». Mohamed Aïssa a affirmé, en outre, que «l'imam doit contrer ces complots, au moment où les tenants du discours se multiplient, les idées interfèrent, le danger et l'interférence augmentent et la remise en question du citoyen sur sa religion, sa foi et sa révolution», ajoutant que l'organisation de pareille rencontre touche au nerf sensible qui est de repousser les attaques à travers l'implantation de la référence religieuse algérienne, qui est issue du saint Coran et la sunna du Prophète et celle des suivants qui a été héritée à travers les bases juridiques «sanad».

Le ministre considère l'imam comme un soldat qui a le devoir de protéger l'Etat, complétant ainsi le rôle des membres de l'Armée nationale populaire et en élevant le moral du peuple et faire en sorte qu'il sauvegarde sa foi et sa patrie et lui faire éviter les appels de l'intégrisme.

Par ailleurs, le ministre a annoncé, lors d'un point de presse, en marge de la rencontre, l'ouverture d'ateliers sous forme de rencontres nationales et internationales sur le discours religieux et sa relation avec les médias et ce afin de mettre en place une charte d'éthique du discours religieux dans les médias, avec la participation des médias et des journalistes.

Le ministre a en outre indiqué qu'un décret sera promulgué, dans les prochaines semaines, concernant la gestion des waqfs et qui permettra d'investir dans ce domaine et en faire un outil de développement et au service de la société et la promotion de l'action caritative.

Appel à l'ouverture des mosquées sur la société et ses institutions

En outre, Mohamed Aïssa, a appelé à l'ouverture des mosquées sur la société et ses institutions afin de leur permettre de remplir pleinement leur rôle dans le renforcement des liens sociaux, mais aussi l'exploitation de ses structures pour garantir des ressources financières permettant leur indépendance financière. Il a souligné que les mos-



quées sont des institutions sociales et religieuses qui doivent jouer leur rôle principal dans l'établissement des liens entre les différentes institutions de la société et de rassemblement des Algériens et de consolidation des liens qui les unissent. Les mosquées doivent acquérir une indépendance financière à même de leur éviter de solliciter les aides et ce, par

l'exploitation des salles de conférences et les différentes structures des mosquées pour accueillir les activités culturelles ainsi que les cérémonies organisées par les institutions se trouvant dans leurs voisinages, a-t-il souligné. Le ministre a indiqué que ces ressources financières peuvent être consacrées pour répondre aux besoins relatifs aux travaux d'entretien et de préservation des édifices des mos-

quées et la gestion de leurs affaires. Mohamed Aïssa a instruit les responsables de son secteur à réaliser de nouvelles études concernant, à l'avenir, la construction des mosquées selon un modèle type valable pour toutes les mosquées du pays, ceci sans revoir la réalisation des mosquées construites précédemment. L. A. R.

Véhicules montés en Algérie

Yousfi insiste sur la «transparence des prix»

«Le ministère de l'Industrie et des Mines veille à ce que soit respecté l'aspect transparence pour ce qui concerne les prix de véhicules montés en Algérie, contenu dans le cahier des charges relatif à cette industrie», a affirmé son haut responsable,

Youssef Yousfi. Lors d'une conférence de presse, tenue en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Constantine, Yousfi a indiqué que l'un des aspects contenus dans le cahier des charges, relatif à cette industrie, stipule que le prix des véhicules à leur sortie des usines de montage «ne doit pas être plus cher que le prix des véhicules importés», une clause, a-t-il soutenu, à laquelle le ministère de l'Industrie «veille rigoureusement». Rappelant les multiples avantages, mis en place par l'Etat, pour développer cette industrie, le ministre de l'Industrie a encouragé les constructeurs à avoir cette transparence, de façon, a-t-il ajouté, «à ce que le citoyen algérien puisse bénéficier d'un coût qui soit comparable au prix des véhicules qui étaient importés tout en ayant un taux d'intégration de plus en plus élevé comme le stipule le cahier des charges». Réitérant la condition «indiscutable d'une pleine transparence», s'agissant du coût des véhicules montés en Algérie, Yousfi a indiqué que l'Etat, à travers ses insti-

tutions, encourage les opérateurs concernés à atteindre graduellement ce niveau de transparence et permettre, par ricochet, l'épanouissement de cette industrie. S'agissant du taux d'intégration relatif à cette industrie, M. Yousfi a indiqué qu'il y a un cahier des charges qu'il faut respecter et que nous ferons respecter». Pour rappel, le ministère de l'Industrie et des Mines avait rendu publiques toutes les listes des prix de sortie d'usine des véhicules légers montés ou fabriqués en Algérie, dans le cadre de ses efforts pour veiller à ce que les tarifs de la production automobile nationale ne soient pas supérieurs à ceux de l'importation. Pour ce qui est des véhicules montés par la Spa Renault Production Algérie, la liste des prix des véhicules sortis d'usine mentionne que les Symbol en version essence (1.2 D12) et essence (1.6 D16) sont cédés respectivement à 1 140 778 DA et 1 376 653 DA, alors que le diesel coûte 1 607 614 DA. La valeur de la Dacia Sandero Stepway à moteur essence (1.6) est de

1 346 414 DA, alors que celle à moteur diesel (1.5) coûte 1 490 373 DA. Par ailleurs, les prix des voitures de type I10 Grand, montées par la Sarl Tahkout Manufacturing Company (TMC), varient entre 1 534 572 et 1 674 600 DA en fonction des versions essence ou diesel et aussi la puissance du moteur. Il faut savoir que les prix annoncés sont hors taxes. Pour avoir la valeur exacte des véhicules, à l'achat par les citoyens, il faut ajouter les 19% de la TVA. Enfin, à la fin de l'année 2017, les constructeurs automobiles installés en Algérie auront monté 120 000 véhicules, dont 60 000 par la seule usine Renault. «Renault a trois ans de vie. Cette année, il va faire 60 000 véhicules. Volkswagen va terminer l'année à 25 000 ou 30 000 véhicules. Les autres partenaires seront pratiquement au même niveau. Donc, il y aura une offre qui tournerait autour de 120 000 véhicules», a affirmé récemment Bachir Dhimi, président du groupe mécanique au ministère de l'Industrie. Thinhine Khouchi

Ciment

Première exportation réalisée par Cnan Nord pour le compte de Gica

UN CONTRAT de transport maritime a été signé avant-hier entre la Compagnie algérienne de transport maritime Cnan Nord (filiale du Groupe public de transport maritime Gatma) et le Groupe des cimenteries algériennes Gica, portant sur le premier transport maritime de 10 000 tonnes de ciment à destination de l'Afrique de l'Ouest, apprend-on auprès de Gatma. Le chargement a été opéré au port d'Arzew sachant que le navire «Constantine», chargé de 10 000 tonnes de ciment à destination de la Gambie, arrivera le 30 juin au port de Banjul. Cette première opération d'exportation de ciment par le Groupe GICA via le pavillon national s'inscrit dans le cadre de «l'utilisation de l'outil de production national renforçant la chaîne économique algérienne à travers les réalisations similaires faites à 100% avec les moyens nationaux», note la même source. D'autre part, les opérations d'exportation des produits homogènes issus de la production nationale sont en cours d'étude par un groupe de travail au niveau de Cnan Nord pour réserver aux opérateurs algériens exportateurs les conditions de réalisation les plus optimales, avance Gatma.

Zaki N.

Affaire de la cocaïne saisie à Oran

Tayeb Louh : ni «impunité ni indulgence»

■ Ni «impunité ni indulgence, ni distinction de titre ni de position, la loi sera appliquée dans toute sa rigueur dans les affaires de corruption». C'est l'engagement pris hier par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde de Sceaux, qui revenait sur l'affaire de la cocaïne saisie récemment au port d'Oran et dans laquelle des personnalités sont impliquées.

Par Lynda Naili

Tayeb Louh, lors d'une conférence de presse donnée ce matin à l'APN, à l'occasion de l'adoption du projet de loi définissant les modalités de l'exception d'inconstitutionnalité, promet que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur contre les inculpés dans l'affaire de saisie de 700 kg de cocaïne au port d'Oran. «Pas d'impunité», a-t-il promis. A ce propos, il a fait savoir qu'actuellement quatre enquêtes sont ouvertes dont deux sont liées au trafic d'influence et une sur le blanchiment d'argent contre Kamel Chikhi, principal accusé dans cette affaire de trafic de cocaïne qui ne cesse de défrayer la chronique, soulignant dans la foulée la nécessité de distinguer le trafic de drogue transfrontalier de celui du blan-

chiment d'argent. De plus, il ajoutera que de nombreux suspects ont été placés en détention provisoire et que des commissions rogatoires internationales ont été délivrées par la justice dans le cadre de l'enquête sur la principale affaire. Se voulant plus précis, il dira que «six personnes sont en détention» et «12 autres seront présentées au juge aujourd'hui ou demain et pourraient être mises en prison». En outre, Louh, avec la fermeté qu'on lui connaît, avertira qu'il n'y aura aucune «indulgence» dans les dossiers de corruption. «Personne ne pourra se soustraire aux sanctions prévues par la loi. La loi sera appliquée à tous», a-t-il assuré. Et d'affirmer, à ce propos, qu'«avec Bouteflika à la tête du pays, il n'y a ni fuite ni indulgence dans les affaires de corruption». «Toute personne impliquée dans l'affaire de la cocaïne d'Oran, sans exception, assumera sa responsabilité et les conséquences de ses actes». Il soulignera, sur ce sujet, que l'implication d'individus relevant d'une institution ne peut aucunement nuire à l'image et à la réputation de cette dernière.



Suppression de l'article 6 de la LFC 2018 :

Raouia : l'APN est «souveraine» dans la prise de décision

ABDERRAHMANE RAOUIA, ministre des Finances, a affirmé, hier à la presse, à l'issue de l'adoption du projet de loi de finances complémentaire 2018, qu'en votant unanimement pour la suppression de l'article 6 du projet de loi de finances complémentaire de 2018, l'APN est «souveraine» dans la prise de décision.

«L'APN est souveraine et peut prendre des décisions dans le cadre de ses prérogatives. C'est ça la souveraineté et il faut bien évidemment respecter ce cadre-là», a-t-il explicitement déclaré. Pour rappel, l'article 6, désormais supprimé, portait sur l'annulation de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) accordée aux fabricants locaux des véhicules. Plus tôt, le projet de loi de finances complémentaire 2018 a été adopté hier à la grande majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une session plénière tenue sous la présidence de Saïd Bouhadja, président de cette institution parlementaire, et en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia. Les membres de l'APN ont voté à l'unanimité pour la suppression de l'article 6 de ce projet de loi qui avait proposé l'annulation de l'exemption de la TVA pour les véhicules fabriqués en Algérie, tandis que l'article 5 relatif à l'investissement a été modifié. Le PLF 2018 prévoit plusieurs mesures entrant dans le cadre des voies et moyens de l'équilibre financier, ainsi que des dispositions budgétaires.

Kenza K.

L'APN adopte la loi organique fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité

Par ailleurs, s'agissant de l'objet même de la présence du ministre de la Justice à l'APN, en

l'occurrence le projet de loi organique fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité, ce nouveau texte a été adopté par la majorité des députés lors d'une séance plénière tenue sous la présidence de Saïd Bouhadja.

S'exprimant à l'issue du vote, Tayeb Louh a affirmé que cette loi organique dont l'entrée en

vigueur est prévue pour mars 2019, était «un jalon important et un grand pas» en matière de consolidation des droits et des libertés. C'est le septième texte de loi proposé par le ministère de la Justice dans le cadre de la Constitution de 2016 s'inscrivant dans la consolidation de l'Etat de droit, de loi et de l'indépendance de la magistrature, a-t-il poursui-

vi, soulignant que de grands pas ont été franchis en matière de conformité des lois avec la Constitution.

Notons, enfin, que les trois propositions d'amendement soumises par les députés à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée n'ont pas été adoptées.

L. N.

Malgré des mesures radicales pour limiter la triche

La fraude au Bac au rendez-vous

Malgré toutes les mesures draconiennes prises et tous les efforts colossaux de toutes les parties pour limiter la fraude au Bac, la triche a été encore au rendez-vous. Selon les données du ministère de l'Éducation, plusieurs cas de triche ont été enregistrés durant les trois premiers jours sur l'ensemble du territoire national. Visiblement, les candidats ont plus d'un tour dans leur sac. En effet, les épreuves de cette édition ont été placées sous haute surveillance pour éviter les fuites et les fraudes qui avaient perturbé, ces dernières années, leur fonctionnement et mis à nu les archaïsmes d'un examen qui n'est plus adapté à l'ère du numérique. Il faut dire que les efforts consentis par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la lutte contre la fraude, n'arrivent toujours pas à éradiquer ce phénomène, une réalité du terrain amère à laquelle fait face le département de Benghebrat. Impuissante face à l'ampleur de la situation, la ministre a été jusqu'à verrouiller, durant des horaires indiqués, les accès aux réseaux sociaux, notamment Facebook, avec la contribution du ministère de la Poste et des TIC. A cet effet, le chargé de communication du ministère, Abdelkrim Kadourli, a fait savoir que «353 cas de triche ont été enregistrés», indiquant que «83% des candidats concernés par la triche sont des candidats libres». La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, avait annoncé

l'attribution d'une demi-heure aux candidats pour rejoindre leurs centres d'examen, à condition que leurs retards soient accompagnés d'un justificatif présenté par le candidat au centre de déroulement d'examen, ce qui leur permet d'éviter l'exclusion tandis que le retard au-delà de 08:30 (le temps consacré à la distribution des sujets) constitue une cause suffisante pour priver le candidat de passer son examen. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la série de mesures adoptées pour sécuriser le baccalauréat et assurer sa crédibilité. Aussi, le gouvernement a adopté un plan approuvé par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales visant la sécurisation des lieux d'examen, la réhabilitation du siège régional de l'Office national des examens et concours (Onec) à Alger et la réduction des centres de conservation des sujets d'examen mais aussi l'installation d'appareils de brouillage et de caméras de surveillance et d'enregistrement au niveau des centres d'impression des sujets du baccalauréat et ceux de conservation, outre l'interdiction d'entrée des véhicules aux centres d'examen. Concernant les absences et retards, le ministère avait appelé tous les candidats à rejoindre les salles d'examen une demi-heure au moins avant le début des épreuves, soulignant que tout retard au-delà de l'heure fixée (9h00) «privera le candidat d'y participer». Et pour sensibiliser les candidats à la gravité de

la triche, des affiches sur l'interdiction de l'utilisation de certains appareils dont les portables, les écouteurs et le Bluetooth, ont été collées au niveau des centres d'examen. Aussi, des orientations ont été présentées par les surveillants et les enseignants aux candidats. Par ailleurs, «quelque 202 candidats aux épreuves du baccalauréat, session juin 2018, ont été exclus au niveau national pour cause de retard non justifié durant les trois premiers jours de l'examen à cause de leur arrivée aux centres d'examen au-delà de 08:30 dont 80% sont des candidats libres», a déclaré le chargé de communication du ministère, précisant, par ailleurs, «la non exclusion de 40 427 candidats retardataires ayant des justificatifs, soit 5,69% des candidats au baccalauréat». «Ce nombre représente les retardataires arrivés aux centres de déroulement d'examen entre 08:00 et 08:30, soit avant la distribution des sujets du baccalauréat où le candidat a le droit de poursuivre ses examens», a ajouté la même source. Pour rappel, 709 448 candidats passent depuis mercredi dernier les examens du Bac, dont 40% sont candidats libres. Sur 600 000 encadreurs mobilisés pour les examens des 3 cycles, 260 000 l'ont été pour cette session au niveau des centres d'examen, de collecte, de codage de copies en anonyme et de correction (18 500 centres).

Meriem Benchaouia

Transport en commun

Mise en place d'une carte de transport multimodal d'Alger

■ Une carte réseau de transport multimodal (CTM) a été mise en place hier pour permettre une meilleure mobilité des usagers des moyens de transport en commun à Alger.

Par El Hadi K.

La CTM a été établie au niveau de l'aéroport d'Alger, de la gare routière de la capitale et des stations de bus, de trains, métro, tramway et de téléphériques. Cette carte a pu être mise en œuvre grâce à un nouveau système d'information baptisé Refoco (référentiel fonctionnel commun), permettant une «interopérabilité» des systèmes de billettiques. Dans ce sens, un protocole d'accord portant sur la mise en place de ce système a été signé lundi au siège du ministère des Transports par les responsables des transporteurs publics (ETUSA, SETRAM, SNTF, RATP, ETAC, EMA) et par le directeur général de l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger (AOTU-A), Yacine Krim. L'interopérabilité concrétisée veut dire que le système d'information au niveau de chaque entreprise de transport est désormais capable de fonctionner avec les systèmes d'informations des autres entreprises sans aucune restriction d'accès, a expliqué M. Krim, également directeur général de l'Etablissement de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Alger (Etusa).

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a souligné, dans une allocution prononcée par le directeur général des transports au ministère, Mourad Khoukhi, que cette carte, qui sera bientôt disponible dans l'ensemble des grandes villes du pays, allait encourager les usagers à emprunter plus sereinement les moyens de transport urbains puisqu'ils auront une meilleure visibilité sur le tracé de chaque moyen de transport et pourront donc s'assurer de la continuité entre les lignes des différents transports. Ceci outre

de «donner un nouveau souffle à l'investissement en facilitant aux investisseurs le transport dans la capitale».

Par ailleurs, M. Krim a indiqué que l'AOTU-A poursuivait son travail pour la mise en place dans le futur d'un «ticket unique» pour l'ensemble des transports publics. La directrice de communication au niveau de cette autorité, M^{me} Saidoun, a quant à elle expliqué que la CTM, distribuée gratuitement à travers les pôles de transport urbain, contient toutes les informations utiles pour un usager, y compris les lieux alloués aux parkings dans la capitale. Même les touristes en visite à Alger y trouveront les coordonnées des principaux sites touristiques à visiter ainsi que les lignes de transport permettant l'accès à ces points, a-t-elle ajouté. Un autre responsable au sein de cette autorité a, de son côté, présenté une application sur android, développée grâce à un partenariat avec un étudiant de l'Université de Bab



Ph/E. Soraya/J. A.

Ezzouar (Alger), et qui met à la disposition des usagers du téléphone mobile un service d'information sur les transports en commun dans la capitale.

Baptisée «Archidni» et déjà disponible, cette application mobile «devra résoudre le problème relatif au manque d'informations dont se plaignent les utilisateurs

de ces moyens de transport, notamment pour ce qui est des retards et des perturbations dans le trafic», a-t-il soutenu.

El Hadi K.

Communauté algérienne à l'étranger

Les jeunes entrepreneurs établis en France déterminés à transférer leurs expériences vers l'Algérie

De jeunes entrepreneurs de la communauté algérienne établie en France se sont engagés, lors d'une visite avant-hier au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), à transférer leurs expériences en Algérie suite à l'appel du président Bouteflika, a indiqué la chambre basse dans un communiqué. Le vice-président de l'APN, Djamel Bouras, a reçu une délégation de jeunes entrepreneurs de la communauté algérienne établie en France conduite par Hachemi Yamna et qui intervient dans le cadre d'une visite qu'ils ont effectuée à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), faisant part de leur engagement «à transférer leurs expériences dans divers domaines en réponse à l'appel du président de la République Abdelaziz

Bouteflika», a ajouté le communiqué. Le Président Bouteflika avait décidé une série de mesures de facilitation et d'incitation visant à encourager les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger à investir et à contribuer dans le développement économique et social en Algérie. Ces procédures avaient été annoncées par le Premier ministre Ahmed Ouyahia le 7 décembre dernier à Paris devant les membres de la communauté algérienne établie en France. Impressionnée par l'attention qu'accorde l'Etat algérien à l'investissement, Hachemi Yamna a affirmé, à l'occasion de cette visite, que la délégation a pris connaissance de plusieurs détails importants à l'Ansej, saluant «les efforts» déployés pour mobiliser les différentes compétences en

vue de rendre service à leur pays d'origine. Recevant cette délégation, le vice-président de l'APN a affirmé que la communauté établie à l'étranger «se doit de donner une image honorable de l'Algérie», rappelant «les avantages et les facilitations» accordés dans le cadre des programmes du président de la République afin d'encourager l'investissement en Algérie notamment en ce qui concerne la création de micro-entreprises à travers les dispositifs (Ansej, Cnac et Ondi), a noté le communiqué. «L'Etat algérien reste au service de son peuple et sa communauté à travers le monde», a affirmé M. Bouras au terme de cette rencontre, réitérant «la disposition des députés à être au service de chaque citoyen algérien», a conclu le communiqué.

Adem K.

Sûreté d'Alger

Arrestation en mai de plus de 3 800 personnes

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté en mai plus de 3 800 individus impliqués dans différents crimes et saisi plus de 8 kg de cannabis, a indiqué avant-hier un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité en milieu urbain, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité en mai 3 340 affaires entraînant l'arrestation de 3 832 personnes impliquées dans diverses affaires criminelles, avec la saisie de 8 Kg de résine

de cannabis, 27 g de cocaïne, 930 g d'héroïne et 11 768 comprimés psychotropes. Parmi les suspects, 2 021 sont impliqués dans des affaires liées à la détention et la consommation de drogue et de psychotropes, 298 dans des affaires liées au port d'armes prohibées et 1 513 dans d'autres affaires. Sur le total des affaires traitées, 232 affaires ont trait aux atteintes aux biens et 619 aux atteintes aux personnes. Quant aux délits et crimes contre la famille et d'atteinte aux mœurs, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité en

mai 22 affaires et 530 affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique ainsi que 98 affaires à caractère économique et financier, a indiqué le communiqué. Pour ce qui est des affaires de port d'armes blanches prohibées, 291 affaires dans lesquelles 298 individus sont impliqués ont été enregistrées, a précisé le communiqué. Ces individus ont été présentés devant les juridictions compétentes. Dans le cadre de la lutte contre la drogue, 1 832 affaires ont été traitées dans lesquelles 2 021 individus sont impliqués et

8 kg de cannabis, 11 768 comprimés psychotropes, 27 g de cocaïne et 930 g d'héroïne ont été saisis. Par ailleurs, les forces de police ont effectué 198 opérations de contrôle des activités commerciales organisées, ce qui a permis l'exécution de 12 arrêtés de fermeture ordonnés par les autorités compétentes. En matière de prévention routière, les services de sécurité ont enregistré durant cette période 18 554 infractions routières qui ont permis le retrait de 6 077 permis de conduire. Le mois dernier, 48 accidents de la circula-

tion ont fait deux morts à Alger et 53 blessés. Ces accidents sont dus principalement au non-respect du code de la route, selon les services de la Sûreté de wilaya qui indiquent que les services de la sécurité publique de la Sûreté d'Alger ont effectué durant cette période 1 099 opérations de maintien de l'ordre. Durant le même mois, la Sûreté d'Alger a enregistré 51 527 appels sur le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17 ainsi que 1 131 appels sur le numéro 104.

Mohamed Z.

Politique monétaire

Le gouverneur de la Banque d'Algérie fait le point

■ Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a exposé jeudi dernier aux P-dg des banques les lignes directrices de la politique monétaire, en contexte de refinancement du système bancaire et du Trésor par la Banque d'Algérie, a appris, hier, l'APS auprès des responsables de la Banque d'Algérie.

Par Assia D.

Lors de cette rencontre avec la place bancaire du pays, qui avait également porté sur le nouveau dispositif de renforcement de la collecte des devises des particuliers, M. Loukal a tout d'abord présenté une analyse rétrospective retraçant le contexte de refinancement du système bancaire et de son évolution. Dans ce sens, il a rappelé qu'en prévision du retournement de situation d'excès de liquidité du système bancaire qui avait duré une quinzaine d'années, la Banque d'Algérie avait promulgué une batterie de textes réglementaires pour faire face à l'assèchement prévisible de la liquidité bancaire. Ainsi, dès l'été 2016, la Banque d'Algérie, pour répondre à la contraction de la liquidité bancaire, avait suspendu l'instrument de l'absorption de la liquidité (reprise de liquidité) et avait supprimé la rémunération de la facilité de dépôt, a-t-il expliqué. En outre, «le guichet de réescompte de la Banque d'Algérie avait été réactivé en août 2016. Il a connu une montée en cadence, graduellement, jusqu'à atteindre un pic d'encours de réescompte de 590 milliards de DA à fin janvier 2017», a détaillé M. Loukal. En parallèle et après six mois de fonctionnement de ce guichet de réescompte, la place bancaire a assisté, pour la première fois, à la mise en place des opérations d'open market instaurées en substitution des opérations de réescompte. Pour faire face à leurs besoins quotidiens de trésorerie et de constitution de la réserve obligatoire, les banques, pour s'approvisionner en liquidités, s'appuyaient sur le marché

interbancaire et sur le refinancement de la Banque d'Algérie, a-t-il soutenu. Tenant compte du retournement de situation de la trésorerie des banques et de l'assèchement de la liquidité sur le marché monétaire, le Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie avait décidé en août 2017 de ramener le taux de la réserve obligatoire de 8% à 4% (après une baisse, en mai 2016, de 12% à 8%), et ce, afin de «libérer une liquidité additionnelle sur le marché estimée à 350 milliards de DA», a-t-il poursuivi. A fin octobre 2017, le refinancement des banques, par recours à l'open market, se situait autour de 596 milliards de DA. A cette même date, la liquidité bancaire ressortait à 482 milliards de DA, tandis que les disponibilités du Trésor, dans son compte auprès de la Banque d'Algérie, affichaient un montant de 51 milliards de DA, selon M. Loukal. Par ailleurs, en octobre 2017, la loi relative à la monnaie et au crédit a été amendée afin d'autoriser la Banque d'Algérie à financer directement, notamment, le déficit budgétaire, le refinancement de dettes publiques et le Fonds national d'investissement (FNI). Précisant que ce financement monétaire s'est, jusqu'à maintenant, effectué via l'émission de titres d'Etat souscrits par la Banque d'Algérie, le gouverneur a fait savoir qu'une première tranche a été émise fin octobre-début novembre 2017 pour un montant de 2 185 milliards de DA, tandis qu'une seconde tranche a été mise en place en janvier 2018 pour un montant de 1 400 milliards de DA, soit un total de 3 585 milliards de DA. Quant aux effets de l'ensemble de ces dispositifs, M.

Loukal a soutenu que «l'impact immédiat et le plus visible est la transition rapide d'un déficit de liquidité du système bancaire, dans son ensemble, vers un excédent substantiel de liquidité». En effet, a-t-il ajouté, à partir d'août 2016, le système bancaire, dans son ensemble, «faisait face à un déficit de liquidité auquel la Banque d'Algérie avait répondu en offrant des liquidités via des opérations de refinancement». Aussi, l'introduction du nouveau cadre de mise en œuvre de la politique monétaire en mars 2017 a permis à la Banque d'Algérie d'ancrer les taux d'intérêt du marché interbancaire à court terme sur le taux directeur fixé à 3,5% : «Cela peut être considéré comme une réalisation majeure», a noté M. Loukal devant les banquiers. Dans ce sens, le gouverneur de la Banque d'Algérie a signalé qu'à partir de mi-novembre 2017, «les facteurs autonomes ont généré, de nouveau, un excédent de liquidité important qui s'est élevé à environ 1 500 milliards de DA dans les premiers mois de 2018».

Le principal défi est la stabilité des prix

Mais pour M. Loukal, le principal défi est désormais de continuer à «assurer la stabilité des prix dans un environnement de surplus de liquidités substantiels et persistants». A cette fin, il a assuré que la Banque d'Algérie «dispose des instruments adéquats pour la gestion de la liquidité et est prête à les utiliser dans la mesure nécessaire». En effet, a-t-il renchéri, au 8 janvier 2018 «les opérations de reprise de liquidité ont débuté». Ces opérations s'effectuent sous forme de



dépôts à terme à 7 jours, sachant que les montants à absorber sont décidés par la Banque d'Algérie et adjugés à travers des enchères à taux variable avec un taux maximum proche du taux directeur. De plus, au 15 janvier 2018, au début de la première période de constitution de la réserve obligatoire, la Banque d'Algérie a augmenté le taux de cette dernière passant de 4% à 8%. Pour M. Loukal, l'utilisation appropriée de ces instruments devrait permettre de «stériliser l'excédent de liquidité induit par le programme de financement monétaire». En conséquence, «le taux interbancaire sur le marché interbancaire à 7 jours a oscillé autour de 2,5%, un peu en-dessous du taux directeur, comme on pouvait s'y attendre dans un environnement d'excédent de liquidité

important», a-t-il indiqué. Pour lui, le taux directeur continue de «signaler l'orientation de la politique monétaire en ligne avec ce que la Banque d'Algérie considère comme le maintien de la stabilité des prix». De surcroît, il a fait savoir que le Comité des opérations de politique monétaire a décidé, en mai dernier, de nouvelles mesures : une augmentation du taux de la réserve obligatoire le portant de 8% à 10% et une opération de «cantonnement» partiel de la liquidité. Au cours des prochains mois, a-t-il tenu à préciser, la Banque d'Algérie «continuera à suivre de près tous les développements macroéconomiques et monétaires et ajustera, si nécessaire, les paramètres de l'ensemble des instruments à sa disposition pour assurer la stabilité des prix».

A. D./APS

Impôt forfaitaire unique

Date limite de la déclaration fixée au 30 juin

La date limite du dépôt de la déclaration prévisionnelle du chiffre d'affaires des contribuables éligibles à l'impôt forfaitaire unique (IFU), au titre de l'année 2018, a été fixée au plus tard le 30 juin courant, a indiqué hier la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué.

Le dépôt de cette déclaration s'effectue auprès de l'Inspection des impôts ou du Centre de proximité des impôts du lieu d'activité, ajoute la même source. Les contribuables peuvent opter pour le paiement intégral de l'IFU à la Recette des impôts dont ils relèvent au moment du dépôt de la déclaration. Ces mêmes contribuables peuvent procéder au paiement fractionné de cet

impôt en s'acquittant, lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle, de 50% du montant de cet impôt. Pour les 50% restants, leur paiement s'effectue au moyen du bordereau avis de

versement fractionné de l'IFU, et ce, en deux versements égaux du 1^{er} au 15 septembre 2018 et du 1^{er} au 15 décembre 2018, précise la DGI. Le minimum d'imposition en matière de l'IFU

est fixé à 10 000 DA, note la DGI. Toutefois, les jeunes promoteurs éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi (Ansej, Cnac et Angem) sont assujettis à un minimum d'imposition égal à

5 000 DA. Lorsque le délai de paiement expire un jour de congé légal, le paiement est reporté au premier jour ouvrable qui suit.

Faiza O.

Pétrole

Le Brent ouvre la semaine à plus de 74 dollars à Londres

Les cours du pétrole divergeaient hier en cours d'échanges européens, après l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires, pour augmenter la production. En milieu de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 74,63 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 92 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet

crude» (WTI) pour la même échéance prenait 24 cents à 68,82 dollars. Si les cours du WTI évoluaient dans le vert hier, ils restaient cependant en-dessous de leur niveau atteint vendredi en cours de séance avant qu'ils ne retombent. Les prix du Brent et du WTI avaient ainsi bondi respectivement d'environ 2,50 et 3 dollars vendredi après que le groupe de 24 pays, qui assure plus de 50% des productions mondiales, a annoncé son intention de remplir collectivement «à 100%» les quotas de production qu'il avait décidés

fin 2016 mais qui ne sont pas atteints en pratique, selon le texte adopté à l'issue d'une réunion à Vienne. Selon l'Arabie saoudite et la Russie, cela représenterait une hausse d'«un million de barils par jour», ce qui répondrait à la hausse attendue de la demande mondiale, un chiffre qui ne figure cependant pas dans le document officiel final. Selon une analyste, la réunion de vendredi, précédée celle de samedi avec les partenaires de l'Opep, contenait un «haut degré d'ambiguïté».

R. E.

Grèce

Un séisme de 5,5 sur l'échelle de Richter frappe le sud du pays

UN PUISSANT séisme de magnitude 5,5 sur l'échelle de Richter a secoué hier matin le sud de la Grèce, a indiqué l'institut américain US Geological Survey (USGS). L'épicentre du tremblement de terre a été enregistré, selon l'USGS, à une profondeur de 30 kilomètres (19 miles), près des côtes, à environ 70 kilomètres au sud-ouest de la ville de Kalamata, mais fortement ressenti sur la zone côtière de Pylos. «Le tremblement de terre a duré longtemps et au départ nous étions inquiets», a déclaré Dimitris Kafantaris, le maire de Pylos, à Antenna TV et à l'agence grecque ANA. «Mais actuellement le calme est absolu (...) on ne nous a rapporté aucun dommage», a-t-il enchaîné. La Grèce se trouve sur des lignes de faille importantes et est régulièrement frappée par des tremblements de terre, mais rarement avec des victimes. En juillet dernier, un séisme de magnitude 6,7 avait fait deux morts sur l'île touristique de Kos et d'importants dégâts.

Ali K.

Chine

Le secteur des médias pèsera 460 milliards de dollars d'ici à 2020

LA VALEUR marchande brute du secteur des médias en Chine devrait atteindre 3 000 milliards de yuans (460 milliards de dollars) d'ici à 2020, selon un rapport de l'Université Tsinghua. «La valeur marchande de l'industrie a augmenté de 16,6% pour s'élever à 1 900 milliards de yuans en 2017», selon le rapport. Parallèlement à l'intégration des médias traditionnels et d'Internet, «l'industrie des médias est devenue une partie importante de l'économie numérique de la Chine», a déclaré le professeur Cui Baoguo de l'Université Tsinghua, cité par Chine nouvelle. Pour le spécialiste des médias, les consommateurs chinois dépenseraient plus d'argent dans les domaines des médias et de la culture. «Les consommateurs qui paient pour le contenu en ligne, et ceux qui sont prêts à dépenser de l'argent pour soutenir leurs idoles, conduiront la croissance de l'industrie des médias à l'avenir», selon le rapport. Farid A.

Levée d'interdiction de conduire imposée aux femmes L'ONU salue la décision du «royaume wahhabite»

LE SECRÉTAIRE général des Nations unies, Antonio Guterres, a salué dimanche la décision saoudienne de lever l'interdiction de conduire imposée aux femmes. A ce propos, M. Guterres a dit espérer que «cela aidera à générer de nouvelles opportunités pour les femmes dans le royaume wahhabite», a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric. «Le Secrétaire général tient à rendre hommage aux femmes d'Arabie saoudite pour les efforts qu'elles ont déployés en vue d'atteindre cette importante étape juridique qui devrait contribuer à la mobilité économique et sociale des femmes et au développement du pays», selon le communiqué. Il a hâte d'assister à «la poursuite du parcours de l'Arabie saoudite sur la voie de l'égalité réelle pour les femmes et les filles», a ajouté le porte-parole. Fatima S.

— En raison des fortes pluies de mousson de ces derniers jours —

12 enfants bloqués dans une grotte dans le nord de la Thaïlande

■ Les sauveteurs étaient hier à pied d'œuvre dans le nord de la Thaïlande pour retrouver un groupe de 12 adolescents et leur entraîneur de foot, bloqués dans une grotte inondée depuis samedi dernier.

Par Yahia D.

T rès tôt hier, les plongeurs ont pu atteindre une grande chambre à l'intérieur de la grotte, a expliqué Pasakorn Boonyalug, l'adjoint du gouverneur de la province de Chiang Rai, à la frontière avec le Laos. «Nous pensons qu'ils sont cachés dans cette partie de la grotte qui se poursuit encore sur trois kilomètres», a-t-il ajouté. Le groupe de 12 garçons, membre d'une équipe de football, âgés de 11 à 16 ans, seraient entrés dans la grotte de Tham Luang avec leur entraîneur de football samedi dernier. «Ils n'ont rien mangé depuis samedi, donc

nous avons apporté à boire et à manger», a ajouté Pasakorn Boonyalug, expliquant que des équipements de plongée sont arrivés sur place pour permettre leur évacuation. C'est une mère de famille qui a donné l'alerte, ne voyant pas revenir son fils samedi soir dernier après l'entraînement de football. Leurs affaires – vélos et chaussures – ont été retrouvées quelques heures plus tard juste à l'entrée de la grotte, situées dans un grand parc. Les recherches ont commencé dès le samedi soir mais ont dû être interrompues à cause de la nuit. Entre-temps, le niveau de l'eau dans la grotte a fortement monté, rendant les recherches difficiles



et nécessitant l'intervention de plongeurs pour passer dans les parties inondées et boueuses. Ce sont les fortes pluies de mousson des derniers jours dans le nord de la Thaïlande qui ont provoqué la montée soudaine des eaux dans la grotte. Y. D.

Indonésie

Localisation du navire coulé dans le lac Toba

Les autorités indonésiennes ont réussi à retrouver, avant-hier soir, le bateau coulé dans le lac Toba, après des recherches continues qui ont duré sept jours au nord de l'île de Sumatra, ont rapporté hier des médias locaux. Le navire indonésien, qui transportait plus de 200 passagers, a été localisé vers 11h12 à l'heure locale à une profondeur de 450 mètres, relève le chef de l'Autorité du lac Toba, Arie Prasetyo. Les opérations de recherche ont été

menées en coordination avec l'Agence nationale de recherche et de sauvetage (Basarnas), la société «Mahakarya Geo Survey» (MGS) et l'Association de l'Institut de technologie de Bandung, relève M. Prasetyo, notant que des centaines de secouristes ont été mobilisés au cours des recherches. Le trajet du bateau traditionnel, qui effectuait une liaison d'une quarantaine de minutes entre la berge et une île située au milieu du lac, aurait été affecté illéga-

lement, sans billets ni liste de passagers. Le bateau a commencé à vibrer face à des vents violents et de hautes vagues, alors qu'il avait effectué la moitié du trajet de 40 minutes entre une île située au milieu du lac et la berge. Par ailleurs, un navire avait coulé près de l'île de Sulawesi en 2015, tuant 78 personnes. En 2009, le naufrage d'un ferry entre Sulawesi et Bornéo avait fait plus de 300 morts.

Tania R.

— Elles suivaient à leur domicile un match de la Coupe du monde —

Six personnes abattues au Mexique

Six Mexicains ont été violemment abattus dans la ville de Ciudad Juarez, (nord) alors qu'ils suivaient à la maison le match de l'équipe de Mexique contre celle de la Corée du Sud, a rapporté hier la presse locale.

Le drame a eu lieu samedi à

Juarez, l'une des villes les plus dangereuses du Mexique, lorsque des hommes armés ont fait irruption dans le garage où étaient rassemblés les six supporters de foot, avant d'ouvrir le feu, précisent les médias mexicains, citant des sources policières. Alertée par des voisins,

la police est arrivée sur place, mais les malfaiteurs avaient pris la fuite et sont activement recherchés. Selon la même source, quelques 124 homicides ont eu lieu dans cette localité rien qu'au mois de mai. Le Mexique connaît actuellement une vague de criminalité

particulièrement importante. Le pays d'Amérique centrale a enregistré 42 583 homicides en 2017, soit le taux d'homicides le plus élevé depuis le début du mandat du président en exercice, en décembre 2012, selon Amnesty international.

Aida M.

Inde

Neuf personnes tuées par la foudre

Au moins neuf personnes ont été tuées par la foudre dans l'Etat indien du Bihar (est), ont annoncé hier des responsables. Les incidents ont été rapportés respectivement dans les districts de Katihar, Munger, Nalanda, Gaya et de

Banka. «Tous les incidents meurtriers ont eu lieu dimanche soir. Alors que cinq personnes ont perdu la vie dans les districts de Katihar et de Munger, quatre décès ont été enregistrés dans les districts de Nalanda, de Gaya et de

Banka», a précisé un responsable de la gestion des catastrophes. Le ministre en chef de l'Etat de Bihar, Nitish Kumar, a exprimé sa profonde sympathie et annoncé une compensation de 400 000 roupies (6 000 dollars) aux familles des

défunt. La foudre est un phénomène habituel lors de la saison de la mousson, en juin et juillet, en Inde. Les météorologistes ont prédit qu'il fallait s'attendre à davantage de pluie dans les prochaines 24 heures.

Khadija N.

— Inondations et glissements de terrain —

Au moins sept morts et douze disparus au Vietnam

Au moins sept personnes sont mortes et 12 autres sont portées disparues dans des inondations et des glissements de terrain survenus après des pluies torrentielles qui touchent le nord du Vietnam depuis samedi dernier, a annoncé hier l'Agence vietnamienne de gestion des catastrophes. Toutes les victimes sont originaires des provinces montagneuses de Lai Chau et de Ha Giang, où les

inondations et les glissements de terrain ont fait cinq blessés, a indiqué l'Agence dans un communiqué. «Les précipitations se sont arrêtées dans la province de Lai Chau, mais le nombre de victimes peut augmenter car les chances de retrouver des survivants sont minces», a précisé la même source, ajoutant que les inondations et les glissements de terrain ont également causé des dégâts maté-

riels estimés à 3,32 millions de dollars. Le Vietnam fait face à des catastrophes naturelles de plus en plus persistantes, caractérisées par des inondations et des tempêtes qui font des centaines de morts chaque année. Selon les chiffres du gouvernement, 389 personnes sont mortes et 668 autres ont été blessées en 2017 dans des catastrophes naturelles qui ont frappé le Vietnam. Racha F.

Ouargla

Plus de 270 postes doctorants projetés à l'université Kasdi-Merbah

■ Au moins 276 nouveaux postes doctorants (système LMD) seront ouverts dans différentes filières d'enseignement spécialisé à l'université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO) au titre de la prochaine saison universitaire 2018/2019, a-t-on appris auprès du rectorat.

Par Lyes B.

Ces postes, totalisant 29 projets de recherche, sont répartis sur 90 spécialités d'enseignement, dont les sciences sociales et humaines et se sont taillés la part du lion avec 113 postes de formation, les sciences de l'ingénieur, sciences fondamentales (85) et les sciences techniques (78), a précisé le vice-recteur chargé de la formation supérieure de 3e cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure en post-graduation, Abdelghani Dadène. L'accès à ce cursus d'enseignement supérieur se fera, après validation en juillet prochain par le ministère de tutelle et la promulgation de la décision ministérielle définissant le nombre de postes ouverts au titre de la prochaine année universitaire, sur la base d'un concours national, dont les candidatures s'effectueront sur le site électronique de

l'université, a-t-il précisé. Selon M. Dadène, ces postes ouvriront de larges perspectives aux étudiants du système LMD pour s'impliquer dans les groupes de recherches et des projets de la recherche de la formation universitaire, préalable à la publication scientifique pour les étudiants. L'UKMO compte quelque 80 groupes de recherches qui comptent 400 enseignants et doctorants chercheurs dans différentes filières, à l'instar des sciences humaines et sociales (17 groupes), la faculté des mathématiques et sciences de la matière (16), la faculté des sciences économiques et commerciales (11 groupes), la faculté des lettres et langues (10). Le même responsable a fait part de la création, au titre de la prochaine saison universitaire, de 83 écoles doctorales à l'échelle nationale, dont le fonctionnement repose énormément sur la coopération inter-institutions universitaires, ajoutant que l'université de Ouargla ambitionne d'ou-

vrir des institutions du type dans certaines filières à travers des pôles d'excellence. Ces spécialités concernent les hydrocarbures, les sciences agronomiques, les sciences humaines et sociales susceptibles de renforcer et d'améliorer le niveau de la formation universitaire, ainsi que de l'enseignement, de l'encadrement et de la disponibilité d'équipements spécialisés et de laboratoires de recherches.

L'UKMO, parmi les premières universités du pays

Elevé en 1999 au rang d'université, cet établissement d'enseignement supérieur accorde un grand intérêt à l'encouragement de la recherche scientifique, l'ouverture de filières en post-graduation, l'encouragement des projets de recherche scientifique, ayant permis de placer cette institution parmi les grandes et premières institutions universitaires du pays, a ajouté



M. Dadène. L'UKMO s'est imposée cette année en se hissant en tête des institutions universitaires nationales, selon le classement établi par Unirank, un système de classement international et crédible des universités sur la base d'indicateurs de qualité des sites web des universités qui tiennent compte de critère d'engagement, de visibilité dans le moteur de recherche et de richesse des contenus, a-t-il révélé. Ce classement, a-t-il dit, reflète le "bond qualitatif" atteint

par l'université d'Ouargla, l'adhésion de ses enseignants et chercheurs dans le processus de développement de la recherche scientifique, la dynamique scientifique et culturelle qu'a connue ces dernières années cette institution, ainsi que les efforts de développement cognitif, et l'adaptation du travail au développement technologique et électronique, en application des orientations de la tutelle visant la réforme et le développement de l'Université algérienne. Au moins 128 postes de formation en doctorat avaient été ouverts l'an dernier à l'université de Ouargla dans 32 spécialités ayant permis aux admis de bénéficier de formation intensive en langues et méthodologie de recherche scientifique et la participation aux séminaires et colloques, a rappelé M. Dadène. Cent thèses de doctorat ont été soutenues depuis 2014 sur un total de 173 projets de recherche ouverts depuis 2010. L'université de Ouargla dispose de 10 facultés et de deux instituts nationaux, regroupant près de 30 000 étudiants, répartis sur 236 filières scientifiques, notamment dans des spécialités à forte chances d'employabilité. L. B./APS

Laghouat

Présentation du plan du projet de la gare ferroviaire

Le plan du projet de réalisation de la gare ferroviaire de Laghouat, prévue dans le projet de voie ferrée Djelfa-Laghouat (110 km), a été présenté à Laghouat en présence des différentes parties concernées, a-t-on appris des services de la wilaya. La présentation, qui s'est déroulée en fin de semaine dernière au siège de la wilaya, a été faite en présence des responsables de l'entreprise Cosider en charge du projet, du directeur du projet, des responsables de la wilaya et de bureaux d'études, ainsi que d'universitaires, afin d'enrichir les discussions sur ce projet, en application des orientations du ministre de tutelle, lors de sa visite de travail à la wilaya en février dernier. Une cellule

technique, dont le secrétariat a été confié à la Direction de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture (DUAC), a été mise en place et un délai de 10 jours arrêté pour présenter les observations, en plus de la mise en ligne du plan technique de construction sur le site web de la wilaya afin de permettre au plus grand nombre de citoyens, notamment les gens du domaine, de formuler des propositions avant le lancement des travaux, a-t-on fait savoir. La gare ferroviaire de Laghouat de transport de voyageurs, projetée à Kef Mokrane, un site se trouvant à 1,2 du tissu urbain de la ville sur son flanc nord, est l'une des deux gares, avec celle de marchandises, incluses

dans le projet de voie ferrée Djelfa-Laghouat. Une présentation a été faite aussi sur l'avancement du projet ferroviaire dans son ensemble, à savoir la pose des rails, la réalisation d'un pont enjambant Qued Mzi, la réalisation des échangeurs sur les RN-1 et RN-23, ainsi que la réalisation de la route en voie dédoublée entre le site du projet et la ville de Laghouat. Le projet de voie ferrée Djelfa-Laghouat, devant être réceptionné vers la fin de l'année en cours, sera suivi d'un projet similaire, actuellement en phase d'études techniques, entre Laghouat et Ghardaia, selon la même source.

Hocine A.

Commerce/organisation

Démolition de 49 locaux commerciaux illicites au centre-ville de Batna

Pas moins de 49 locaux commerciaux illicites ont été démolis dans le quartier du 5-Juillet au centre-ville de Batna, sous la supervision des services techniques de la commune et la daïra.

Le wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué sur site que ces magasins représentaient «des points noirs» dans la ville de Batna, soulignant que cet endroit sera réaménagé avec la réalisation d'autres commerces modernes dignes de la capitale des Aurès, selon un accord établi entre les propriétaires, les services de la commune et une entreprise de réalisation privée.

Le même responsable a fait savoir qu'un projet d'ouverture et de goudronnage d'une route à proximité de ces commerces sera réalisé sur 1,6 km, à partir

du quartier «Zemela», en passant par la cité «Ennasr» et «El Ikhdar», jusqu'à la cité «Kechida», faisant savoir que cette voie contribuera à dégorger les embouteillages du centre

de la ville de Batna. Selon les services de la commune de Batna, la réhabilitation de ces locaux sera lancée après l'achèvement de l'étude qui a été confiée à un bureau d'études

spécialisé, ajoutant que leur superficie sera plus grande que celle d'origine.

La même source a indiqué, en outre, que les services de cette commune assureront

notamment l'aménagement du cadre de vie, tandis que les propriétaires des commerces se chargeront des coûts de réalisation du projet.

A. O.

Khenchela

Réception «avant fin 2018» de projets d'aménagement de 15 plans d'occupation du sol

Des projets d'aménagement de 15 plans d'occupation du sol (POS), en cours de réalisation dans la wilaya de Khenchela, seront réceptionnés «avant fin 2018», a annoncé le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Messaoud Ghoul. Le taux d'avancement des travaux de ces POS a atteint 65%, a indiqué le responsable, soulignant que ces projets sont destinés à accueillir plus de 19

300 logements, dont 886 unités sont actuellement en cours de construction. Les travaux d'aménagement de ces plans d'occupation de sol portent sur la réalisation de routes, de réseaux d'eau potable et d'assainissement, des réseaux d'électricité et de gaz naturel en plus d'autres actions d'aménagement extérieurs, à savoir le reboisement et l'aménagement d'espaces et aires de jeux, a-t-il ajouté. «Les POS sont situés

dans les communes de Khenchela, Ain Touila, Kais, Bouhama, Babar, Ouled Rechache, Chechar et Taouziert», a poursuivi le responsable. Ces plans d'occupation du sol, en cours de réalisation à travers la wilaya, s'étendent sur une surface globale de 547 hectares et ont nécessité une enveloppe financière de 3,150 milliards de dinars, selon la même source.

R. R.



Sahara occidental

Appel à une forte mobilisation pour un référendum d'autodétermination

■ Le Réseau international des parlementaires pour l'autodétermination du Sahara occidental a appelé à Paris à une forte mobilisation des parlementaires et gouvernements pour qu'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental soit mis en place.

Par Sara H.

«**N**ous appelons chacun de nos pays, et tous ensemble à travers les divers intergroupes, groupes d'amitié, associations de solidarité et à travers ce réseau, à contribuer à mobiliser nos collègues parlementaires et nos gouvernements pour qu'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental soit mis en place», a affirmé une déclaration finale rendue publique à l'issue de la première réunion du Réseau tenue au siège de l'Assemblée nationale française. Le Réseau international des parlementaires pour l'autodétermination du Sahara occidental, rappelle-t-on, est une plateforme qui a pour but d'être un espace d'échange, en lien avec les divers intergroupes, les associations de soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui, et avec les représentations diplomatiques de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Son objectif est de réunir des parlementaires du monde entier pour échanger sur les actualités du Sahara occidental dans chacun de leur pays, et d'échanger sur les pratiques des parlementaires sur ce sujet. Les membres du Réseau ont déclaré rester «vigilants» pour que d'ici à la tenue du référendum «aucun pillage des ressources naturelles et des terres se tenant à l'intérieur des frontières du Sahara occidental ne puisse se faire par le Maroc, puissance occupante», rappelant son statut non autonome et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermi-

nation. Soulignant leur solidarité à l'égard des prisonniers politiques sahraouis, ils envisagent de réunir, dans le cadre des activités du Réseau, les informations, d'intensifier le travail parlementaire en lien avec «ce grave sujet», et de coordonner certaines actions parlementaires à l'échelle internationale, comme la commission des pétitionnaires à l'ONU lors de la session plénière de la Quatrième commission de l'ONU, dite de «politiques spéciales et de décolonisation». A cet effet, ils appellent tout parlementaire épousant le but de ce Réseau à les rejoindre, réaffirmant que la lutte pour le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui «ne doit plus attendre». La présidence du

Réseau international des parlementaires pour l'autodétermination du Sahara occidental, qui est tournante et se réunira une fois par an, a été confiée au député français Jean-Paul Lecoq. Le Réseau, imaginé en marge de la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco) qui s'est tenue les 20, 21 et 22 octobre 2017 à Vitry-sur-Seine, sera administré par un bureau de coordination restreint mis en place par les membres fondateurs. Le Parlement sahraoui sera associé aux décisions et au fonctionnement du bureau restreint. Les travaux de cette première rencontre se sont déroulés en présence du président du Parlement sahraoui,



Khatri Eddouh, du représentant du Front Polisario à l'Union européenne, Mohamed Sidati, du représentant du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya, du député Jean-Paul Lecoq, la sénatrice Laurence Cohen et le président de l'Eucoco, Pierre Galand. Plusieurs parlementaires et présidents de groupes interparlementaires d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Sud, dont une forte délégation parlementaire algérienne conduite par le président de la commission

des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Emigration, Abdelhamid Si Afif, ont pris part à cette réunion. Notons également que plusieurs associations de solidarité avec le peuple sahraoui, dont l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARSD), et l'ancien Représentant spécial du SG de l'ONU au Sahara occidental, Francesco Bastagli, ont activement participé aux travaux.

S. H./ APS

Tunisie/Bac

Le ministère de l'Education dément les rumeurs sur les notes des candidats

Le directeur général des examens au ministère de l'Education, Omar Ouelbani, a démenti les informations relayées par certains réseaux sociaux selon lesquelles des milliers d'élèves du baccalauréat session 2018 ont obtenu la note zéro en mathématiques, français et en anglais. Ces chiffres et ces données ne sont pas justes et ne concernent pas les résultats du Bac 2018 session principale, mais plutôt des sessions précédentes du concours de fin d'études de l'enseignement de base et de l'enseignement de base technique, a affirmé Ouelbani dans une déclaration à la TAP. Ces pages suspectes qui ont véhiculé ces fausses données n'ont aucun lien avec le ministère et ont pour objectif de diffuser des rumeurs pour intriquer l'opinion publique avant la proclamation des résultats, a regretté Ouelbani, dénonçant

le recours à des données fausses sans vérification des informations sur le site officiel du ministère ou autre source officielle. Les efforts sont déployés depuis deux jours pour parvenir à proclamer les résultats dans les délais convenus, a notamment souligné Ouelbani.

Décès du berger agressé par un groupe terroriste au mont Chaâmbi

Le berger agressé samedi par des terroristes est décédé dimanche après-midi à l'hôpital militaire de Tunis, a affirmé le porte-parole du ministère de la Défense, Belhassen Oueslati, à l'Agence TAP. Mohamed Grihi a été transporté en hélicoptère militaire de l'hôpital régional de Kasserine

vers l'hôpital militaire de Tunis où il a succombé à ses blessures, a ajouté la même source. Grihi a été brutalement agressé par un groupe terroriste retranché au mont Chaâmbi (gouvernorat de Kasserine) pendant qu'il guidait ses moutons vers la zone militaire fermée. Le ministère de la Défense nationale avait indiqué, samedi dans un communiqué, que des terroristes ont violemment frappé un berger et lui ont coupé un bout de son nez avant de le relâcher. Aussitôt avisée, une formation militaire s'est déplacée en urgence sur les lieux de l'incident et a transporté le berger en ambulance à l'hôpital régional de Kasserine, selon le même communiqué. Une opération de ratissement a été lancée dans les périmètres de l'incident pour traquer le groupe terroriste.

Farid M./Agences

Mauritanie

L'opposition participera à tous les scrutins électoraux

En Mauritanie, on attendait la réaction du FNDU, l'une des principales forces de l'opposition, après la publication jeudi dernier du calendrier des élections régionales, municipales et législatives dont le premier tour est désormais fixé pour le 1^{er} septembre prochain. Le Front pour la démocratie

et l'unité a décidé de participer à ces élections, même s'il aurait préféré que le gouvernement attende que la Cour suprême se prononce sur le recours qu'il vient de déposer, demandant la dissolution de la Céli. La Commission électorale comprend 11 membres, dont cinq de l'opposition dite modérée, mais

aucun de l'opposition radicale. Pas de politique de la chaise vide donc. Le Front national pour la démocratie et l'unité a pris sa décision et cette décision est définitive. Il ira aux élections. Un accord a même été signé après de longues réunions de concertation. Pour Mohamed Ould

Maouloud, président du FNDU, le pouvoir fait son «forcing», mais il n'est plus question de le laisser seul durant les rendez-vous électoraux. «Le pouvoir veut prendre de vitesse tout le monde et donc [organiser] des élections... dans des conditions absolument spéciales. Très spéciales. Mais nous

n'avons pas voulu lui laisser le terrain libre. Nous pensons qu'avant les élections, il faut tout faire pour que le processus soit repris sur des bases consensuelles et sur des bases de transparence», a-t-il expliqué. La coalition, rassemblant huit partis de l'opposition, avait boycotté les municipales et législatives de 2013. Cette fois, elle adopte une nouvelle stratégie pour donner plus de chances à ses candidats. «Nous allons poser des listes communes à tous les scrutins qui sont majoritaires, aussi bien au niveau municipal qu'au niveau législatif et régional», ajoute Mohamed Ould Maouloud. La campagne électorale pour les trois scrutins sera lancée le 17 août, pour deux semaines. Le dépôt des dossiers des candidatures commencera le 3 juillet prochain.

RFI

Maroc

Plus d'une tonne de cannabis saisie en Méditerranée

Le Maroc a saisi plus d'une tonne de cannabis sur deux embarcations en Méditerranée au sud-est de la ville de Tetouan, a annoncé ce samedi un communiqué des forces armées. Cette saisie de 1 180 kg a été opérée dans la nuit de vendredi à samedi par une unité combattante de la Marine royale après une course poursuite au large de Oued Laou.

Le Maroc est le premier producteur mondial et l'un des principaux exportateurs mondiaux de résine de cannabis, écolée pour l'essentiel en Europe, selon l'Office de l'ONU contre la drogue et le crime (ONUDC).

Premier producteur mondial

Près de 50 000 hectares de terres agri-

coles sont consacrées à cette culture, pour l'essentiel dans la région du Rif, dans le nord, affirmait en 2015 l'Organisation internationale de contrôle des stupéfiants (OICS). La marine marocaine opère régulièrement des saisies au large de cette région qui se trouve à proximité du détroit de Gibraltar et des côtes espagnoles.

R. M.



Turquie

Erdogan célèbre sa réélection à la présidence

■ Le chef de l'Etat turc Recep Tayyip Erdogan a été réélu dès le premier tour dimanche pour un nouveau mandat aux pouvoirs renforcés, venant à bout d'une opposition pourtant revigorée lors d'élections présidentielle et législatives âprement disputées.



Par Rosa C.

M. Erdogan, qui règne sur la Turquie depuis 15 ans et a été réélu pour un nouveau mandat de cinq ans, a savouré sa victoire en s'adressant dans la nuit de dimanche à hier à des milliers de

partisans réunis à Ankara devant le siège de son parti islamoc conservateur, l'AKP. «Le vainqueur de cette élection, c'est la démocratie, la volonté nationale. Le vainqueur de cette élection, c'est chacun des 81 millions de nos concitoyens», a clamé M. Erdogan, tandis que ses supporters l'acclamaient. Les autorités

électorales turques ont indiqué tôt hier que M. Erdogan avait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, ce qui lui permet d'être élu dès le premier tour face à une opposition pourtant farouche, à l'image du tribun social-démocrate Muharrem Ince. M. Erdogan s'est imposé comme le dirigeant turc le plus puissant depuis le fondateur de la République, Mustafa Kemal. Il a transformé la Turquie à coups de méga-projets d'infrastructures et en libérant l'expression religieuse, et a fait d'Ankara un acteur diplomatique clé. Mais ses détracteurs accusent le «Reis», âgé de 64 ans, de dérive autocratique, en particulier depuis la tentative de putsch de juillet 2016, suivie de purges massives qui ont touché des opposants et des journalistes et suscité l'inquiétude de l'Europe. Sa victoire aux élections de dimanche assoit encore son pouvoir, car le scrutin marque le passage du système parlementaire en vigueur à un régime présidentiel où le chef de l'Etat concentre la totalité du pouvoir exécutif, aux termes d'un référendum parlementaire qui s'est tenu l'an dernier. D'après l'agence de presse étatique Anadolu, M. Erdogan est arrivé en tête de la présidentielle avec un score de 52,5% après dépouillement de plus de 99% des urnes, et l'alliance dominée par l'AKP menait avec 53,61% dans le volet législatif du scrutin. Son principal concurrent, le social-démocrate

Muharrem Ince, arrive en deuxième position de la présidentielle avec 30,7%, et l'alliance anti-Erdogan formée par plusieurs partis d'opposition pour le volet législatif du scrutin récolte 34%, d'après les résultats partiels publiés par Anadolu. M. Ince n'a fait aucun commentaire concernant les résultats dimanche soir, convoquant une conférence de presse pour hier à la mi-journée à Ankara. Plusieurs milliers de partisans de M. Erdogan se sont rassemblés dans la soirée aux abords de la résidence du président à Istanbul, chantant et brandissant des drapeaux. «Nous savions à 100% que nous allions gagner, Erdogan est notre champion», a dit Handan Boztoy, venue avec sa fille fêter la «victoire». «Les résultats ne changeront pas, ces 16 dernières années c'est toujours Erdogan qui a gagné. Nous sommes derrière lui en tant que nation». «La victoire d'Erdogan est incontestablement le signe de sa grande popularité auprès de l'électorat turc, en particulier l'électorat conservateur dans les régions rurales d'Anatolie, et le signe de sa résilience face à une opposition unie», estime Jana Jabbour, docteure associée au CERIS/Sciences Po et spécialiste de la Turquie. S'il pensait mettre toutes les chances de son côté en convoquant ces élections pendant l'état d'urgence et plus d'un an avant la date prévue, M. Erdogan a été rattrapé lors de la campagne par la dégradation de

la situation économique et surpris par un sursaut de l'opposition. Voyant dans ces élections leur dernière chance d'arrêter M. Erdogan dans sa quête d'un pouvoir incontestable, des partis aussi différents que le CHP (le parti social-démocrate de Muharrem Ince), Iyi (nationaliste) et le Saadet (islamiste) ont noué une alliance inédite pour les législatives, avec l'appui du HDP (prokurde). M. Ince, un député combatif qui a porté les couleurs du CHP à la présidentielle, s'est imposé comme le principal rival de M. Erdogan pour la présidentielle, électrisant des foules aux quatre coins du pays et réveillant une opposition assommée par ses défaites successives. M. Erdogan présente le nouveau système présidentiel auquel il va accéder comme nécessaire pour doter la Turquie d'un exécutif stable, mais ses détracteurs l'accusent de vouloir monopoliser le pouvoir avec cette réforme qui supprime notamment la fonction de Premier ministre et permet au président de gouverner par décrets. La campagne a été marquée par une couverture médiatique très inéquitable en faveur du président turc, dont chaque discours a été retransmis in extenso par les télévisions. Le candidat du parti prokurde HDP, Selahattin Demirtas, a été contraint de faire campagne depuis une cellule: accusé d'activités «terroristes», il est en détention préventive depuis 2016.

R. C.



Points chauds

Promesses

Par Fouzia Mahmoudi

Si aujourd'hui le monde a les yeux braqués sur la Maison-Blanche et la politique face aux migrants adoptée par Donald Trump, il n'est pas à oublier que d'autres dossiers plus importants dépendent des décisions du président américain, Donald Trump. Ainsi après plusieurs semaines de silence, le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif est intervenu hier pour mettre en garde l'Occident sur un «échec» de l'accord international sur le nucléaire iranien qui serait «très dangereux» pour son pays. «Un échec serait très dangereux pour nous», écrivent l'agence officielle iranienne Irna et l'agence Isna en citant Zarif, l'un des pères, côté iranien, du pacte conclu à Vienne en juillet 2015. «Ce n'est certainement pas la solution choisie par le système» politique iranien, a ajouté M. Zarif, cité en des termes identiques par les deux médias, qui ne détaillent pas les dangers auxquels l'Iran s'exposerait en pareil cas. Selon les deux agences, le chef de la diplomatie iranienne a tenu ces propos lors d'un discours devant des représentants de la Chambre de commerce iranienne. Ces déclarations surviennent alors que la République islamique négocie avec les Européens en vue de sauver l'accord de Vienne après que le président américain Donald Trump eut décidé, en mai, d'en retirer son pays, et que la monnaie iranienne continue sa chute face aux grandes devises internationales. Sur le marché parallèle, le billet vert s'échangeait au taux de 80 000 rials iraniens pour un dollar dimanche. La devise iranienne a ainsi perdu plus de 47% de sa valeur depuis septembre, sur fond de spéculations et d'inquiétudes pour l'avenir de l'économie. Validé par une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, l'accord de Vienne a été conclu entre la République islamique et le Groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne). Il a permis de mettre fin à des années d'isolement de l'Iran en levant une partie des sanctions économiques internationales contre la République islamique. En échange, Téhéran a accepté de limiter drastiquement son programme nucléaire afin de garantir que l'Iran ne cherche pas à se doter de l'arme atomique. Le retrait des Etats-Unis et la promesse de sanctions américaines renforcées contre l'Iran commencent à faire fuir certains grands groupes européens présents en Iran. Soucieux de pouvoir bénéficier des retombées économiques attendues de l'accord de Vienne, Téhéran a posé un certain nombre de conditions aux pays européens parties à ce pacte pour lui permettre de continuer à l'appliquer. L'Iran attend notamment de ses partenaires des «garanties» économiques. Le guide suprême iranien, Ali Khamenei, a menacé fin mai que l'Iran reprendrait les activités nucléaires qu'il a suspendues conformément à l'accord de Vienne si le pays n'obtient pas satisfaction. Le retrait américain étant d'autant plus incompréhensible que Donald Trump a fait des pieds et des mains pour arriver à la signature d'un accord avec la Corée du Nord dans un souci de dénucléarisation. Or, le retrait américain risque justement de pousser les Iraniens à reprendre leurs travaux sur le nucléaire. Mais c'est surtout la position des autres nations signataires de l'accord qui va être décisive aujourd'hui, car si les autres pays impliqués dans ce pacte historique arrivent à garder leur sang-froid sans céder aux menaces américaines, Téhéran pourrait à son tour tenir ses promesses et continuer de garder son programme nucléaire inactif.

F. M.

Chine

La présidente de Taïwan appelle la planète à «contenir» les ambitions de Pékin

La présidente de Taïwan Tsai Ing-wen a appelé hier la communauté internationale à «contenir» les ambitions chinoises en prenant la défense des libertés, dépeignant son grand voisin comme une menace internationale pour la démocratie. L'île, dirigée par un régime rival depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949, est soumise à des «pressions immenses» venues de l'autre rive du détroit de Formose, a déclaré Mme Tsai à l'AFP dans un entretien exclusif. La présidente de 61 ans a demandé à d'autres pays d'unir leurs forces à celles de Taïwan pour se défendre contre les visées expansionnistes de Pékin et protéger des valeurs de liberté partagées. «Ce n'est pas seulement un défi pour Taïwan, c'est un défi pour la région et pour le monde entier. Parce que aujourd'hui, c'est Taïwan, mais demain n'importe quel autre pays pourrait avoir à affronter l'expansion de l'influence chinoise», a-t-elle lancé. «Leur démocratie, leur liberté, leur liberté de faire des affaires pourraient un jour être affectées par la Chine», a poursuivi l'ex-professeure de droit. «Nous devons travailler ensemble pour réaffirmer les valeurs de la démocratie et de la liberté afin de contenir la Chine et minimiser l'expansion de son

influence hégémonique». Taïwan est de facto indépendante mais Pékin n'a jamais renoncé formellement à la reprendre par la force. Depuis l'arrivée au pouvoir de M^{me} Tsai voici deux ans, la Chine montre de plus en plus ses muscles sur le sujet. A Pékin, la présidence de Xi Jinping est marquée par la rhétorique de la «grande renaissance de la nation chinoise» et il a clairement signifié que les menaces contre l'intégrité territoriale de la Chine ne seraient pas tolérées. Le régime communiste a rompu les contacts officiels avec Mme Tsai, dont la formation, le Parti démocratique progressiste (PDP) soutient traditionnellement l'indépendance et est perçue avec la plus grande méfiance par Pékin. Les exercices militaires chinois menés à proximité sont montés en puissance. Pékin a fait pression, avec succès, sur d'importantes entreprises internationales pour qu'elles référencent Taïwan comme faisant partie de la Chine sur leurs sites internet. Pékin a également fait en sorte que l'île soit exclue de grands événements internationaux et marque victoire après victoire quand il s'agit de l'isoler sur la scène diplomatique. Le Burkina Faso est devenu en mai le dernier pays en date à rompre avec

Taïwan. L'île n'est plus reconnue que par 18 Etats. La Chine doit prendre «conscience de sa propre responsabilité» dans la région et «ouvrir le dialogue avec Taïwan», a poursuivi M^{me} Tsai. Pékin inquiète en construisant des installations militaires sur des îlots reculés de mer de Chine méridionale. Son initiative des «Nouvelles routes de la soie», colossal projet d'infrastructures à travers l'Asie, l'Europe et l'Afrique, est perçue par certains comme une stratégie pour cimenter son influence. Malgré tout, elle s'est dite prête à rencontrer Xi Jinping. Le sommet de Singapour entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un «offre matière à réflexion», a-t-elle dit. «Leurs deux pays sont très éloignés en termes de valeurs culturelles et autres, de même que par leurs positions respectives». «Mais ils ont été capables de s'asseoir et de parler à Singapour sur la base du respect et de la réciprocité mutuels. Je crois qu'il s'agit d'un développement positif pour la communauté internationale. C'est aussi un encouragement pour les pays qui ne sont pas sur la même longueur d'onde». Une rencontre avec M. Xi se déroulerait sans conditions préalables et sur un pied d'égalité, a-t-elle ajouté, réitérant une position connue.



Organisé cette année sous le slogan «Je suis Algérien et fier de l'être»

24^e Festival national du théâtre scolaire du 29 juin au 5 juillet à Mostaganem

■ La 24^e édition du Festival national du théâtre scolaire se tiendra à Mostaganem du 29 juin au 5 juillet prochains, a annoncé la direction de l'Education.

Par Anissa H.

Cette édition, organisée cette année sous le slogan «Je suis Algérien et fier de l'être», verra la participation de troupes de 33 wilayas du pays, soit un total de plus de 670 élèves des trois paliers scolaires, a indiqué le directeur du festival, Abdellah Meddah. Le jury, qui évaluera les œuvres théâtrales en lice en prenant en considération la portée morale et éducative de la pièce notamment, sera composé du dramaturge et écri-

vain Ahmed Belalem, du metteur en scène Medjahri Missoum, de l'inspecteur d'éducation et arts plastiques Azzouz Bendehiba et de l'inspecteur Kassed Ali Slimane, a-t-il précisé. Les troupes participantes seront en lice pour les prix de la meilleure œuvre complète, de la meilleure mise en scène, des meilleurs rôles masculin et féminin et du meilleur texte. La cérémonie d'ouverture de ce festival, qui coïncide avec le 56^e anniversaire de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, se tiendra à la maison

de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki». Elle sera marquée par la projection d'un film documentaire sur l'histoire du Festival national du théâtre scolaire, une représentation mettant en exergue le patrimoine local de la wilaya de Mostaganem et une exposition sur les différentes activités culturelles et artistiques. Organisé par la direction de l'Education de la wilaya de Mostaganem, ce festival vise à détecter les futurs talents du 4^e art chez la population scolaire.

A. H.



Patrimoine mondial de l'Unesco

Propositions d'inscription de 30 nouveaux sites

Le Comité du Patrimoine mondial devra examiner, au cours de sa 42^e session prévue du 24 juin au 4 juillet à Bahreïn, les propositions d'inscription de trente biens culturels sur la Liste du patrimoine universel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a

annoncé cette institution onusienne sur son site Internet. Cinq sites naturels, dont l'extension d'un site déjà inscrit, trois autres mixtes (naturels et culturels) et 22 sites culturels, sont parmi les sites devant intégrer la Liste du patrimoine mondial, précise la même source. L'Oasis d'Al-Ahsa en Arabie

saoudite, Khor Dubaï, un port marchand traditionnel aux Emirats arabes unis, la Ville califale de Medina Azahara (Espagne), Ensemble urbain historique de Nîmes (France), la vieille ville de Jakarta (Indonésie) et Ivree, cité industrielle du XX^e siècle (Italie), figurent parmi les sites proposés au

classement. Le Comité examinera également l'état de conservation de plus de 157 sites déjà classés dont une cinquantaine figure dans la liste des sites en péril, alors que le Centre historique de Shakhriyabz en Ouzbékistan pourra faire l'objet d'un retrait de la Liste. En 2017, le Comité du patrimoine mon-

dial, réuni à Cracovie en Pologne, avait approuvé l'inscription de 21 nouveaux sites et l'extension de cinq sites existants dont la Vieille ville d'Al Khalil (Palestine), le Paysage culturel des Khomani (Afrique du Sud) et la Ville historique de Yazd (Iran).

Toufik A.

Au Festival d'Essaouira

La culture gnaoua plus vivante que jamais

La 21^e édition du rendez-vous culturel et musical marocain a tenu ses promesses de métissage et de création. Sur la place Moulay-Hassan, l'une des plus belles esplanades de la ville marocaine, entre le port et l'entrée de la médina, des techniciens s'affairaient sur la grande scène et terminent leurs derniers ajustements, sous les cris des goélants et l'œil curieux de chats maigrelets. Dans quelques heures débute la 21^e édition du Festival gnaoua et musiques du monde, qui s'est tenu jusqu'au 23 juin, et les ruelles de cette petite cité fortifiée se remplissent peu à peu. Harnachés d'un sac de randonnée surmonté d'une tente, Taha et Nizar, 18 ans, sont partis de Marrakech en stop, tôt le matin, pour venir fêter la fin de leurs études à Essaouira. «On vient de passer le Bac et on a décidé de commencer nos vacances par le Festival gnaoua. La programmation musicale est super, tout est gratuit, mais on vient surtout pour l'ambiance, car ici tout le monde est ensemble», expliquent-ils. Comme eux, des milliers de jeunes Marocains viennent assister chaque année à ce festival qui met à l'honneur la culture gnaoua. En 2017, pour les 20 ans de l'événement, près de 300 000 personnes étaient venues au rendez-vous.

Un patrimoine importé par les esclaves

Deux heures avant le concert d'ouverture, l'avenue Oqba-Ben-Nafia, artère centrale de la médina, se transforme en forteresse bordée de barrières métalliques. Sur les trottoirs et les terrasses des restaurants, la foule attend avec impatience la parade des confréries gnaoua. Les maalem, les chefs des différentes troupes, encadrés de leurs choristes et percussionnistes, défilent au rythme des tambours et des qraqeb (sorte de castagnettes en métal), sous les acclamations. Le festival

peut commencer. Longtemps marginalisés, cantonnés à leur rôle spirituel, les gnaoua se produisent désormais devant des dizaines de milliers de personnes. Mais si leur musique a acquis une reconnaissance internationale, leurs rituels aux vertus thérapeutiques restent au cœur de la tradition et se pratiquent encore à Essaouira, dans l'intimité des zaouïa, les confréries religieuses. «Je me rappelle de cette époque où nous étions confinés dans des maisons pour les cérémonies. Avant, beaucoup de Marocains ne connaissaient pas les gnaoua. Ils nous voyaient comme des hommes de la rue. Le festival a montré notre musique au public marocain et au monde. Les maalem sont devenus des artistes reconnus, ils ont fait de leur musique un métier», explique Abdeslam Alikkane, maalem originaire d'Essaouira et directeur artistique du festival. Difficile de retracer avec précision l'origine exacte de la culture gnaoua, mais ce patrimoine musical aurait été importé par les esclaves capturés au sud du Sahara. Un héritage que de nombreuses confréries revendiquent dans les paroles de leurs chants. Si cette année Hamid El-Kasri, 57 ans, une légende du genre, a ouvert les festivités sur la scène Moulay-Hassan pour un concert «fusion» avec le groupe américain Snarky Puppy, cette édition 2018 a été marquée par la présence d'une nouvelle génération de maalem, preuve que ce style musical se renouvelle et séduit les jeunes. La popularité du festival vient en réalité du chemin emprunté par Neïla Tazi, sa directrice, qui a su exploiter une voie ouverte par les stars du jazz et du rock des années 1970. Jimi Hendrix, Robert Plant (le chanteur de Led Zepplin) ou encore Randy Weston sont venus à Essaouira se frotter aux musiciens locaux ; leurs expériences communes ont contribué à attirer les regards extérieurs vers la ville et sa culture.

Le deuxième soir, la foule est encore plus

dense. Vu depuis les terrasses qui surplombent la place Moulay-Hassan, le public forme une masse sombre et compacte qui ondule au rythme de la musique comme la surface d'un lac sous des rafales de vent.

La ville ne dort jamais

Les phénomènes de la soirée s'appellent Asmaa Hamzaoui et Fatoumata Diawara. Originaires d'Essaouira, Asmaa Hamzaoui, l'une des rares femmes maalem, joue pour la première fois sur la grande scène du festival qui l'a révélée, devant des dizaines de milliers de spectateurs. La soirée connaît son apothéose lorsque, à 3 heures du matin, la Malienne Fatoumata Diawara la rejoint sur scène. Pendant le festival, Essaouira ne dort jamais. La grande scène tire ses rideaux, mais dans les ruelles et dans certains riads, des groupes amateurs gardent la ville éveillée jusqu'à ce que les festivaliers s'en emparent de nouveau au petit jour. Des scènes plus intimes proposent des concerts pour initiés et mélomanes avides de pénétrer plus en profondeur l'univers gnaoua. Cependant, le festival n'est pas que musical. Tous les jours, des tables rondes sont organisées en différents lieux. «Nous avons rapidement pris conscience qu'il fallait aller au-delà d'un rendez-vous musical et œuvrer à la préservation du patrimoine gnaoua. Notre objectif est aussi de préserver et de perpétuer cette tradition orale», explique Neïla Tazi, qui espère que l'art gnaoua sera inscrit en 2019 sur la liste du patrimoine oral et immatériel de l'humanité de l'Unesco. Le festival, qui s'est clos samedi par un concert fusionnant les univers du jeune maalem Houssam Guinea, du saxophoniste Shabaka Hutchings, du batteur Karim Ziad et du guitariste Nguyen Le, aura incarné, cette année encore, cette capacité d'adaptation et d'ouverture à l'autre.

Hamid Z.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre de Verdure Laâdi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Mercredi 27 juin à 20h30 :

Keral Production présente un concert rap avec Riles.

Judi 28 juin à 20h30 :

Concert de Tiken Jah Fakoly. La vente des billets (prix 2 500 DA) est ouverte depuis le 2 juin à la librairie «L'Arbre à dire» de Sidi Yahia. Tous les jours de 11h à 19h (sauf le vendredi).

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Mercredi 27 juin à 18h :

Dans le cadre de la semaine corse, projection du film «Une vie violente» de Thierry de Perreti (France, 2017), en présence du réalisateur.

Réservation : filmunievioleente2018.alger@if-algerie.com

Basilique de Notre-Dame d'Afrique (Bologhine)

Concert de polyphonies corses avec le trio Soledonna (Patrizia Gattaceca, Patrizia Poli, Lidia Poli). Réservation : polyphoniescorsesoiledonna2018.alger@if-algerie.com

Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 30 juin :

Exposition «10 ans de prix nationaux de l'artisanat», organisée par l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère de la Culture



USM Alger Les Usmistes rencontreront l'ES Tunis en amical

L'USM ALGER, club de première division algérienne de football, qui effectue actuellement son stage de préparation d'avant-saison à Gammarth (Tunisie), disputera son premier match amical demain contre le prestigieux club local, l'Espérance de Tunis. «L'USMA disputera son premier match amical mercredi contre l'Espérance de Tunis», a indiqué la direction des Rouge et Noir dans un communiqué, précisant que le coup d'envoi de cette rencontre «sera donné à 19h00, au stade Chedly Zouiten de Tunis. Ce stage bloqué, entamé samedi à Gammarth, durera dix jours et sera ponctué par un deuxième match amical, contre un adversaire qui reste à déterminer. Il s'agit de la première étape préparatoire pour les Rouge et Noir, qui enchaîneront par un deuxième stage à Nairobi

JM-2018/ 3^e journée

Sahnoun et Daikhi remportent les premières médailles d'or

LE NAGEUR Oussama Sahnoun et le karatéka Hocine Daikhi ont été, dimanche, les héros de la 2^e journée des Jeux méditerranéens de Tarragone-2018, en offrant deux médailles d'or à l'Algérie et du coup propulsant le pays à la 9^e place au tableau provisoire de médailles. Engagé dans la catégorie des +84kg, Daikhi a réalisé son rêve de remporter sa première médaille, lors des joutes méditerranéennes, une consécration qui récompense aussi beaucoup de sacrifices et une dure préparation. «Je suis très heureux d'offrir à mon pays cette médaille d'or, en souhaitant d'autres succès pour mes compatriotes des autres disciplines», a indiqué Daikhi. Pour réussir sa performance, Hocine Daikhi a du passer trois tours, face au champion du monde espoir italien Simone Marino (sur décision arbitrale), puis en quart de finale, devant le Tunisien Ahmed Ezzar (8-0), et en demi-finale, face au Macédonien Zharko Arsovski (9-1). Par contre, la finale était difficile et plus disputée face à l'Égyptien Ahmed Alasfar (3-2). «C'était dans l'ensemble un tournoi très relevé avec des athlètes de haut niveau, et lors de la finale, j'ai marqué en premier un ura mawashi geri (3 points) qui m'a permis de gérer la suite du combat, surtout que j'avais reçu un coup à l'œil au début», a expliqué Daikhi. La joie des Algériens s'est poursuivie, lors de cette seconde journée, avec un autre sacre, remporté par le chef de file de la natation algérienne, Oussama Sahnoun, vainqueur de la finale du 100m nage libre, l'épreuve phare du sprint. Engagé dans le couloir 5 au côté de l'Italien Alessandro Miressi, auteur du meilleur temps des séries avec 49.01, et un des favoris pour la médaille d'or, Oussama Sahnoun a dominé la

(Kenya), du 7 au 16 juillet, en vue du match en déplacement à Kigali, face aux Rwandais de Rayons Sport, prévu le 18 juillet dans le cadre de la troisième journée (Gr. D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Le club algérois espère profiter de ce stage pour faire progresser ses joueurs aussi sur le plans physique et tactique, lui qui a enregistré l'arrivée d'un nouvel entraîneur, le Français Thierry Froger, ainsi que cinq nouvelles recrues, à savoir : l'attaquant Zakaria Benchaâ, le défenseur rwandais Emery Bayesenge, le défenseur Mohamed Mezghrani, l'attaquant Aymen Mahious et le meneur de jeu Mohamed Bentiba, alors que le défenseur Rayane Hais a fini par résilier son contrat, quelques jours après avoir signé pour trois saisons.

course, s'offrant le vermillon en 48.00, devant Miressi et l'autre italien Dotto. Tout en joie, le natif de Constantine n'a pas manqué de relever la difficulté de sa tâche devant des adversaires de très bon niveau. «C'était une course difficile, et je crois que j'en voulais un peu plus que les autres nageurs. Ma joie est indescriptible, car non seulement j'ai offert à mon pays l'or, mais j'ai aussi battu un record d'Algérie du 100m nage libre, vieux de neuf ans (2009)», a déclaré Sahnoun. La troisième journée des JM-2018 a également été marquée par la qualification en finale des lutteurs, Bachir Sidazara et Adem Boudjemline dans la spécialité de la gréco-romaine, alors que Abdenour Laouini jouera le repêchage pour la bronze. Engagé dans la catégorie des 87kg, Sidazara a éliminé en demi-finale le Croate Ivan Huklek (8-5), alors que Boudjemline (97kg) a fait de même face à l'Égyptien Hassan Aly Ahmed (4-2). En finale, Sidazara affrontera le Turc Basar Metehan qui a battu l'Espagnol Garcia Jacinto, alors que Boudjemline jouera pour l'or contre le Français Noumonvi Melonin, vainqueur du Serbe Kajala Mihail.

Ligue des champions d'Afrique Le Gambien Gassama officiera l'ESS - El Jadida

LA CONFÉDÉRATION africaine de football a désigné le Gambien Bakary Gassama pour officier le match entre l'ES Sétif et le club marocain Difaâ Hassani El Jadida, pour le compte de la 3^e journée de la phase des poules de la ligue des champions d'Afrique, a-t-on appris, dimanche, de l'administration de l'ESS. Bakary Gassama sera assisté par ses compatriotes Sulayman Sosseh,

Equipe nationale/ Après le licenciement de Madjer Halilhodzic, Renard et Queiroz pressentis

■ Etant dans l'air depuis quelque temps, le limogeage du sélectionneur national, Rabah Madjer, s'est confirmé au terme de la réunion du Bureau fédéral de la FAF qui s'est tenue avant-hier soir au Centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa.



Hervé Renard est bien parti pour succéder à Madjer

Par Mahfoud M.

«**L**e Bureau fédéral, dans sa réunion statutaire tenue au Centre technique national le 24 juin 2018, a décidé à l'unanimité de se séparer du sélectionneur national, Rabah Madjer, et de ses assistants Meziane Ighil, Djamel Menad et Lounes Gaouaoui», a affirmé l'instance fédérale dans un communiqué qui a sanctionné ce conclave. Le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a avoué que les termes de rupture du contrat avec Madjer seront négociés avec ce dernier, ajoutant qu'il est confiant du fait qu'il devrait pouvoir s'entendre avec lui à ce propos, surtout qu'il sait qu'il sera difficile pour lui de continuer, eu égard

à l'opposition des supporters des Verts qui souhaitent qu'il y ait un changement à la tête du staff technique national. «Madjer était un grand joueur, cela est indéniable, mais en tant qu'entraîneur cela n'a pas marché pour lui», dira le boss de la Fédération algérienne de football qui pense qu'il faudra maintenant tourner la page et penser à autre chose. Pour ce qui est de son successeur, le patron de la FAF indiquera qu'il y a plusieurs pistes, dont l'ancien sélectionneur des Verts du temps de Raouraoua, Wahid Halilhodzic, en plus de l'actuel sélectionneur du Maroc, Hervé Renard, et le coach de l'Iran, le Portugais, Carlos Queiroz. La Fédération soulignera que le nouveau sélectionneur sera connu à la fin du mois de juillet

prochain, soit après le Mondial qui se tient en Russie ; ce qui veut dire que l'instance dirigeante du football national attend qu'un technicien d'une quelconque sélection soit débarqué pour penser à le recruter. L'heure est à la prospection pour la FAF qui ne souhaite pas se tromper, cette fois-ci, après les deux erreurs de casting avec le recrutement, d'abord de l'Espagnol Lucas Alcaraz et ensuite du champion d'Europe en 1987 avec le FC Porto, Rabah Madjer. Les Verts disputeront un match important au mois de septembre prochain face à la Gambie pour le compte de la CAN 2019 au Cameroun qu'il faudra absolument remporter pour se rapprocher de la qualification à la phase finale.

M. M.

Leicester City Slimani vers la Chine

Leicester City (Premier league anglaise de football) a reçu une offre du club chinois Hebei Fortune pour s'attacher les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani, croit savoir le média anglais

«Leicester Mercury». Le club chinois qui a réussi à engager le milieu international argentin du FC Barcelone Javier Mascherano, espère attirer le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale (26 buts), même si le joueur préfère plutôt revenir chez le Sporting Lisbonne (Portugal). La même source souligne que les «Foxes» sont intéressés par l'offre, alors que Slimani étudie d'autres pistes de plusieurs clubs européens dont celle du Sporting. Leicester City avait prêté Slimani (30 ans) lors du dernier mercato d'hiver jusqu'à la fin de la saison à Newcastle où il n'a guère brillé, totalisant 4 apparitions seulement pour 130 minutes de jeu. Le président du Sporting, Bruno de Carvalho, a décidé de récupérer Slimani pour «calmer les esprits des supporters furieux, suite à la décision de plusieurs

cadors de résilier leur contrat», sous le choc après avoir été agressés au centre d'entraînement lors du précédent exercice. De Carvalho a été prié de quitter son poste à l'issue d'une assemblée générale à Lisbonne, qui devait se prononcer sur sa continuité à la tête du club lisboète qui traverse une grave crise. Les affiliés du Sporting, appelés aux urnes samedi après-midi au cours d'une assemblée générale entourée de fortes mesures de sécurité, ont dit oui, à un peu plus de 71% soit plus de 9 400 voix, à la démission du président et de son équipe. Slimani avait déjà porté les couleurs du Sporting (2013-2016), laissant une bonne impression avec un bilan de 57 buts en 111 apparitions. En 2016, il a rejoint Leicester City, alors champion en titre, mais son expérience en Angleterre a été un échec.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Dechmia/Bouira

Un enfant meurt noyé dans une retenue collinaire

UN ENFANT de quinze ans a été retrouvé avant-hier après-midi mort par noyade dans une retenue collinaire dans la commune de Dechmia, à une trentaine de km au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, ont indiqué les services de la Protection civile. La victime a été découverte par un des membres de sa famille. «L'enfant est mort par noyade dans une retenue collinaire située non loin de son domicile familial», ont précisé les services de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile locale ont repêché le corps de la victime et l'ont transféré à la morgue de l'hôpital de Sour El-Ghouzlane, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour faire la lumière sur cette noyade. Depuis le mois d'avril dernier, les services de la Protection civile de la wilaya de Bouira ont recensé cinq cas similaires de noyade.

N. R.

Béjaïa

Deux morts et un blessé grave dans un accident sur la route de Tichy

DEUX PERSONNES ont péri et une autre a été gravement blessée dans un accident de la circulation survenu dimanche sur la RN 9 (Béjaïa-Sétif), au lieu-dit Oued Djemaa (Tichy), à 16 km à l'Est de Béjaïa, a indiqué la Protection civile. Un véhicule roulant sur une voie plane à sens unique a perdu son équilibre et s'est renversé sur la chaussée avant de glisser vers la bordure, causant la mort de son conducteur et tuant un piéton sur le

coup, a-t-on indiqué. Un blessé, une jeune fille de 22 ans, s'en est sortie avec un polytraumatisme grave. Elle a été évacuée d'urgence à l'hôpital, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Ce nouveau drame porte à neuf personnes le nombre de morts sur les routes de la wilaya depuis le début du mois de juin, a signalé la Protection civile.

L. B.

Trafic archéologique

Une personne arrêtée et 50 pièces de monnaie anciennes récupérées

LES ÉLÉMENTS de la brigade d'investigation et de recherche de la sûreté de wilaya ont arrêté une personne et récupéré 50 pièces de monnaie anciennes qui étaient en sa possession, ont rapporté avant-hier les services de la sûreté de wilaya. Enquêtant sur les activités douteuses d'une personne mettant en vente sur les réseaux sociaux des pièces de monnaie anciennes, et agissant en coordination avec la cellule de Protection du patrimoine culturel et la brigade de lutte contre la cybercriminalité, les services concernés ont réussi à appréhender le mis en cause alors qu'il s'appropriait à vendre des pièces de monnaie dans la ville de Tadjenanet. Agé de 32 ans, l'individu, originaire de Bordj Bou Arreridj, a été placé en détention préventive par le parquet du tribunal de Chelghoum

Laid, a indiqué la même source, soulignant que le suspect a déclaré avoir trouvé ces pièces dans une des communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj et s'appropriait à les vendre à une personne à Tadjenanet. L'expertise des pièces en question a révélé que 49 pièces sont en bronze et remontent à l'époque romaine, tandis qu'une pièce est en or et remonte à l'ère du sultan ottoman Mustafa III, a-t-on indiqué. Selon Lezghed Chiaba, chef du service du patrimoine à la direction de la culture, la pièce en or est identique à celles trouvées en 2003 au douar Benzekri dans la commune d'Ain Tine (Mila). 5 800 pièces archéologiques essentiellement des pièces de monnaie ont été récupérées depuis 2016 par la police à Mila, dont 3 80 pièces de monnaie au cours du premier trimestre 2018, a-t-il rappelé.

Aïn Defla

Un jeune repêché d'un oued

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile de Aïn Defla ont repêché, avant-hier après-midi, le corps d'un jeune retrouvé inanimé au niveau d'un oued situé non loin du barrage de Sidi M'hamed Bentaïba (commune d'Arrib), a-t-on appris du chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué. «Les plongeurs de la Protection civile ont repêché, de l'oued El Had situé à

proximité du barrage de Sidi M'hamed Bentaïba, le corps inanimé d'un jeune qui s'y était rendu pour nager», a indiqué le capitaine Kamel Hamdi, signalant que le repêchage du corps de la victime a duré une quarantaine de minutes. La dépouille de la victime âgée de 22 ans, résidant dans la région de Feghalia (banlieue de Aïn Defla), a été transférée vers la morgue de l'hôpital de Aïn Defla,

a-t-on précisé de même source. Au total, 6 interventions ont été effectuées par la Protection civile de Aïn Defla depuis le début de l'année en cours au niveau des barrages et des retenues collinaires de la wilaya, a-t-on souligné, faisant état de cinq personnes décédées et de deux autres sauvées d'une mort certaine.

Y. S.

Commémoration de l'assassinat de Lounès Matoub: 20 ans déjà



Loumis

Djalou@hotmail.com

MDN

Destruction de 2 casemates pour groupes terroristes à Skikda

■ Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a détruit, dimanche à Aïn Zouit dans la wilaya de Skikda, 2 casemates pour groupes terroristes, suite à une opération de recherche et de ratissage, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Fatiha Z.

« Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Aïn Zouit, wilaya de Skikda, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 24 juin 2018, deux casemates pour les groupes terroristes, contenant des denrées alimentaires et

divers objets», a précisé le communiqué. En outre, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a arrêté, à Ghardaïa, un individu en possession d'un fusil de chasse et d'un pistolet de fabrication artisanale, tandis que d'autres détachements ont intercepté quatre narcotrafiquants africains en leur possession (1 400 comprimés psychotropes à Bordj Badji Mokhtar, et saisi un véhicule

tout-terrain et une quantité de denrées alimentaires à In Guezzam», selon la même source. D'autre part, des garde-côtes ont arrêté, à El-Kala deux individus en possession d'équipements de pêche illicite de corail et de plongée sous-marine, alors que 95 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été interceptés à In Amenas, Laghouat et Tlemcen.

F. Z.

Ancien dirigeant de la Fédération algérienne de football

Mohamed Benayad n'est plus

L'ancien dirigeant de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Benayad dans les années 1990 est décédé hier à son domicile à Alger, a appris l'APS auprès de ses proches. Agé de plus de 60 ans, Mohamed Benayad a rendu l'âme à son domicile à Alger après une longue maladie, ont indiqué ses proches. Ancien

joueur de plusieurs clubs de football à Béchar, le défunt avait dirigé durant plusieurs années la Ligue régionale de football du Sud-ouest (Béchar).

En sa qualité de président de la Ligue régionale, Mohamed Benayad a co-dirigé en compagnie de cinq autres présidents de Ligues régionales la FAF pour une période transitoire qui a

duré dix mois. Ils ont remplacé Mohamed Laib et son bureau fédéral dont l'élection avait été invalidée par la FIFA.

Ensuite, il avait occupé le poste de vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF) dans le bureau du président Mohamed Diabi de novembre 1997 à juin 1999.

A. B.

Accidents de la circulation

5 morts et 4 blessés en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 4 autres ont été blessées dans des accidents de

la route, survenus au cours des dernières 24 heures, dans plusieurs régions du pays, a indiqué

hier un bilan des services de la Protection civile. La wilaya de Béjaïa déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes alors qu'une autre a été blessée, suite à un accident survenu sur la RN 9, dans la commune d'Aokas. Par ailleurs et durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour repêcher les corps sans vie de 6 personnes décédées par noyade, sur des plages, dans des mares d'eau, ou des barrages, dans plusieurs wilayas.

Z. T.